



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-62110>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-62110**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agglomération de la Région de Compiègne

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour l'extension et la réhabilitation du complexe "Piscine Patinoire de Mercières" à Compiègne

**Description** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour l'extension et la réhabilitation du complexe "Piscine Patinoire de Mercières" situé sur la commune de Compiègne (60200). Par délibération n°5 en date du 3 avril 2025, l'Agglomération de la Région de Compiègne a procédé à l'inscription du complexe « Piscine patinoire Mercières » au titre des biens d'intérêt communautaire. La réhabilitation, extension du complexe Piscine Patinoire a pour objectif de traiter les désordres, de remettre l'équipement à niveau tant sur le plan technique que fonctionnel, de moderniser l'offre et de répondre au décret tertiaire 2050. Les principales orientations programmatiques sont : Travaux de réhabilitation et d'extension de la halle bassins : - Un bassin sportif L 25,00 x 20,00 m (500 m<sup>2</sup>) et les plages bassin sportif associées rénovés - Des gradins nageurs d'une capacité de 216 personnes - Un bassin balnéoludique (150 m<sup>2</sup>) et des plages bassin balnéoludique associées recréés - Une pataugeoire / splashpad (60 m<sup>2</sup>) créée - Un toboggan pentaglis créé - Des plages minérales et plages végétales extérieures rénovés Travaux de rénovation et d'extension des espaces de vestiaires piscine : - Des vestiaires grand public rénovés dans le volume existant des espaces de vestiaires - Des vestiaires groupes conçus et dimensionnés pour l'accueil jusqu'à 3 classes / groupes Travaux d'extension pour la création d'espaces bien-être : - Une salle cardio. - Des espace espaces d'activités et bien-être: sauna (2), hammam (1), bain bouillonnant (1), douches sensorielles, bain froid / glace, un espace de repos Travaux de rénovation de la piscine : - La rénovation complète des espaces vestiaires ; - La création de deux vestiaires groupes supplémentaires ; - Le déplacement de fonctions existantes vers de nouvelles zones ; - Le rafraîchissement général de la halle de glace. Les principales orientations techniques visent une rénovation des éléments de structure, le traitement des charpentes, la réhabilitation du clos couvert, la rénovation des équipements de

CVC et de traitement d'eau/plomberie, la rénovation des installations CFO CFA. L'opération pourra faire l'objet d'un phasage de travaux. La description complète de ces orientations est indiquée dans le programme (ou synthèse programmatique en phase candidature).

**Identifiant de la procédure :** bafe7074-624c-4923-886a-0901506a6cad

**Identifiant interne :** ARC 34\_25

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 rue Jacques Daguerre

**Ville :** Compiègne

**Code postal :** 60200

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour l'extension et la réhabilitation du complexe "Piscine Patinoire de Mercières" à Compiègne

**Description :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour l'extension et la réhabilitation du complexe "Piscine Patinoire de Mercières" situé sur la commune de Compiègne (60200). Par délibération n°5 en date du 3 avril 2025, l'Agglomération de la Région de Compiègne a procédé à l'inscription du complexe « Piscine patinoire Mercières » au titre des biens d'intérêt communautaire. La réhabilitation, extension du complexe Piscine Patinoire a pour objectif de traiter les désordres, de remettre l'équipement à niveau tant sur le plan technique que fonctionnel, de moderniser l'offre et de répondre au décret tertiaire 2050. Les principales orientations programmatiques sont : Travaux de réhabilitation et d'extension de la halle bassins : - Un bassin sportif L 25,00 x 20,00 m (500 m<sup>2</sup>) et les plages bassin sportif associées rénovés - Des gradins nageurs d'une capacité de 216 personnes - Un bassin balnéoludique (150 m<sup>2</sup>) et des plages bassin balnéoludique associées recréés - Une pataugeoire / splashspad (60 m<sup>2</sup>) créée - Un toboggan pentagliss créé - Des plages minérales et plages végétales extérieures rénovés Travaux de rénovation et d'extension des espaces de vestiaires piscine : - Des vestiaires grand public rénovés dans le volume existant des espaces de vestiaires - Des vestiaires groupes conçus et dimensionnés pour l'accueil jusqu'à 3 classes / groupes Travaux d'extension pour la création d'espaces bien-être : - Une salle cardio. - Des espace espaces d'activités et bien-être:

sauna (2), hammam (1), bain bouillonnant (1), douches sensorielles, bain froid / glace, un espace de repos Travaux de rénovation de la piscine : - La rénovation complète des espaces vestiaires ; - La création de deux vestiaires groupes supplémentaires ; - Le déplacement de fonctions existantes vers de nouvelles zones ; - Le rafraîchissement général de la halle de glace. Les principales orientations techniques visent une rénovation des éléments de structure, le traitement des charpentes, la réhabilitation du clos couvert, la rénovation des équipements de CVC et de traitement d'eau/plomberie, la rénovation des installations CFO CFA. L'opération pourra faire l'objet d'un phasage de travaux. La description complète de ces orientations est indiquée dans le programme (ou synthèse programmatique en phase candidature).

**Identifiant interne :** ARC 34\_25

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 rue Jacques Daguerre

**Ville :** Compiègne

**Code postal :** 60200

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** - La présente consultation comprend une clause d'insertion sociale facultative. - La moyenne du chiffre d'affaires sur les 3 dernières années sera au minimum de 400 000 Euros HT pour le candidat individuel ou le mandataire du groupement - L'acheteur fixe le niveau minimum d'expérience professionnelle suivant : réalisation d'au moins une référence d'importance (> 5 MEuros HT travaux) et de complexité équivalente à l'opération envisagée de moins de 5 ans. Ce niveau est requis pour les compétences Architecture, CVC, CFO-CFA, Traitement d'Eau, Qualité Environnementale du Bâtiment. Une référence pouvant être utilisée pour plusieurs compétences. -Il s'agit d'une mission complète de maîtrise d'oeuvre portant sur une construction neuve, avec la mission DIAG pour la partie réhabilitation, conformément aux dispositions des articles R.2431-1, R.2431-4, R.2431-8 à R.2131-19 du code de la commande publique. - Les missions sont les suivantes : ESQ ; DIAG; AVP (APS+APD) ; PRO ; AMT ; VISA ; DET; AOR En complément, OPC et SSI - Le concours s'adresse aux candidats remplissant les conditions de participations définies ci-dessous, en termes d'organisation, de capacités juridique, technique, professionnelle, économique et financière. Le candidat individuel ou le groupement doit justifier à minima et impérativement des compétences suivantes : - Architecture, (mandataire) - Ingénierie Structure et Charpente - Ingénierie CVC - génie climatique - Ingénierie courant fort et courant faible - Ingénierie traitement d'eau - Economie de la construction - Ingénierie VRD - Acoustique - Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB) - Energétique - Système de Sécurité Incendie - Ordonnancement Pilotage et Coordination Le candidat

peut s'adjoindre toutes les qualités complémentaires qu'il juge utile pour l'exécution de ses missions. Ces qualités doivent être clairement désignées, soit en interne, soit en partenaire(s) cotraitant(s). - En cas de groupement, la candidature est présentée soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Au regard de la complexité de l'opération, il sera imposé au groupement attributaire de prendre la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est précisé que le mandataire sera l'architecte. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de mandataires de plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements sauf en ce qui concerne les compétences SSI, acoustique, QEB et énergétique.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** 1. L'expérience et la capacité professionnelle seront évaluées sur la base des références fournies, en fonction de leur pertinence et de leur similitude avec l'opération envisagée. Ces références devront être renseignées dans les cadres de réponse (documents 2 et 3).

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :** Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

**Description :** 2. La qualité et l'adéquation des moyens humains, matériels, techniques et financiers mobilisés au regard de l'objet et de l'importance du projet. Cette évaluation sera réalisée de manière transversale à partir de l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La qualité de la réponse architecturale et urbaine, appréciée au regard de son esthétique générale, de son intégration dans son environnement urbain et paysager et de la prise en compte de l'évolutivité du bâtiment.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** L'adéquation au programme en termes de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation des flux (utilisateur, gestion, maintenance) et de respect des attentes fonctionnelles y compris la maintenabilité.

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** La compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux incluant l'approche du Gros Entretien Renouvellement et la justification des coûts estimés.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Prise en compte du développement durable : La performance environnementale et technique du projet (performance technique et environnementale, qualité environnementale des matériaux proposés, fiabilité et pertinence des solutions techniques retenues, calcul et optimisation des coûts d'exploitation des installations, facilité d'entretien maintenance)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La pertinence et la qualité du calendrier d'opération : efficacité et déroulé des études de conception et de chantier, intégration des parties prenantes, organisation du chantier.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 22/09/2025

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Prix**

**Valeur de la prime :** 65,000 Euro

**Lieu de réception de la prime :** 3

**Informations complémentaires :** À l'issue de la « phase offres » et en application des articles R2172-4 et R212-6 du code de la commande publique, les soumissionnaires ayant remis une offre conforme (ni incomplète, ni irrégulière, ni inappropriée) pourront bénéficier d'une prime d'un montant fixé à 65 000,00 Euros HT. La prime pourra être réduite ou supprimée sur décision du jury dans les cas listés à l'article 15 du règlement de la consultation.

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/07/2025 à 15:00

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS OU LITIGES RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE NANCY

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agglomération de la Région de Compiègne

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Agglomération de la Région de Compiègne

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Agglomération de la Région de Compiègne

**Organisation qui traite les offres :** Agglomération de la Région de Compiègne

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Agglomération de la Région de Compiègne

**Numéro d'enregistrement :** 20006796500018

**Adresse postale :** Place de l'Hôtel de Ville

**Ville :** Compiègne

**Code postal :** 60200

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [service.marches@agglocompiegne.fr](mailto:service.marches@agglocompiegne.fr)

**Téléphone :** 0344373111

**Adresse internet :** <https://www.agglo-compiegne.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://marchesagglocompiegne.safetender.com>

**Profil de l'acheteur :** <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement :** 17800055000016

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80000

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr)

**Téléphone :** 0322336170

**Adresse internet :** <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS OU LITIGES RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE NANCY

**Numéro d'enregistrement :** 17540001900014

**Ville :** Nancy cedex

**Code postal :** 54038

**Subdivision pays (NUTS) :** Meurthe-et-Moselle ( FRF31 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** caroline.page@meurtheetmoselle.gouv.fr

**Téléphone :** 0383342565

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** e9247cd4-3f2e-4e09-a9f5-fb83ee20369f - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 03/06/2025 à 15:07

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03/06/2025